L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 5 OCTOBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

Bonne épicerie à vendre dans le centre du Deuxième district, pour cause de santé. S'adresser au bureau de l'Abeille 5 oct—3f

A vendre pour cause de réparations, une buvette (Bar Room) de premier ordre, faisant de bonnes affaires. S'adresser à Geo. Germann, 24 rue de l'Union. 29sept—1mon.

A vendre, pour cause de maladie du propriétaire, une pharmacie centralement située et faisant de bonnes affaires. S'adresser J. V., bureau de l'Abeille. 28 sept—1 mon.

A vendre—Grand Pleyel droit, $250; harpe, chez Werlein, 135 Canal. 26 sept—1m

A LOUER.

Chambre garnie à louer dans une famille française. S'adresser rue St-Philippe 133 près Remparts. 3 oct—3f

DEMANDES.

On demande—Un homme et sa femme pour s'occuper du jardinage, des poules à la campagne. S'adresser, avec recommandations, à P. O. drawer No 951, Nlle-Orléans. 3 oct—2f

Deux demoiselles qui ont gradué dans une des meilleures écoles de la ville, s'offrent pour donner des leçons d'Anglais à des demoiselles, messieurs, ou enfants, à domicile ou chez elles. No. 167 rue Richard, entre Magazine et Constance. Dans la même maison se font toutes sortes de broderies mexicaines. 21sep—1m

Souscription toute privée.

En faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir en secret quelque chose pour lui venir en aide et nous donneront son adresse à qui la demandera. 1er août—

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,

de Philadelphie, Penn. pour le **Schwyhart Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de Manufacture et de Commerce du Coton. E. VERONES, Agent, Bureau rue Magazine 99. 6 oct 85—1an Nlle-Orléans

Banque de la Compagnie du Bien-vivre Oil Works. — Nouvelle-Orléans. — L'élection annuelle pour six directeurs de cette compagnie, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu au bureau de MM. Desforges, Jung & Cie., No 34 rue Carondelet, le LUNDI, 11 octobre 1886, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.

ERNEST LANDRY, Jr.,
28 sept—au 1 oct Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 30 Septembre 1886.

D'un commun accord, la société existant sous la raison A. ANDRIEU BROS est dès ce jour dissoute. M. F. ANDRIEU continuera les affaires et assume toutes les obligations.

G. ANDRIEU.
2 oct—3f F. ANDRIEU.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Elina Lebinne, Veuve de Ambrose Grabert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,789—Division B—Attendu que Adonis Grabert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Elina Lebinne veuve de Ambrose Grabert, décédée intestat; Savis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
29 sept—29—oct 3,8

Succession de Anna Mary Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,660—Division C—Attendu que Jos. Oatheimer, agent de Petie Oatheimer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres datives d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Anna Mary Martin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
28 sept—28—2,7oct.

Succession d'Albert C. Mace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,984—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Albert C. Mace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
30sept—30 oct 5 9. Greffier.

Succession de Charles Kilhaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,672—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme veuve Charles Kilhaw, tutrice naturelle, administrat. cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
26 sept—26,30, oct 5. Greffier.

Succession de Jacob Rehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,728—Division D—Attendu que Jacob H. Rehm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Rehm, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
26sept—26,30—oct 5 Greffier.

Succession de John B Hymes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry M. Hymes, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—5,9 oct

Henry Montreuil vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,467—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de Henry Montreuil et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Montreuil, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—5,9 oct

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shériff Civil, Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1886.

En vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence, Samuel Douglas McHenry, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté le 4 août A. D. 1886, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, le deuxième jour de novembre A. D. 1886,

(étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels *polls* que désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans, afin que l'on puisse voter pour les officiers ci après mentionnés, ainsi que le pourvoit la proclamation ci dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, pour le Cinquantième Congrès, qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants dont font partie la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Plaquemines et St. Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel comprenant le Premier, Second, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des paroisses Jefferson, St. Charles, St. Jean-Baptiste et St Jacques.

THOMAS DUFFY,
Shériff Civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio
(returning officer) de la paroisse d'Orléans.
1er oct—1 jusqu'au 2 nov inclusivement.

Avis aux Votants

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans.

Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette.

Nouvelle Orléans, 23 août 1886.

Les personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 P. M. à 7 P. M. jusqu'au 21 octobre 1886, les dimanches et les jours fériés exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour réviser et préparer les livres des Polls.

Les certificats d'enregistrement émis en 1880 et depuis quand aucun changement de résidence n'a eu lieu, sont bons pour la prochaine élection.

ALEX. BREWSTER,
Enregistreur, bureau d'enregistrement.
22 août—60

GROS LOT

$75.000

L. S. L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ont été votées et acceptée par le peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE.

ACRÉDITÉE A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 12 OCTOBRE 1886.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	6,000, ...	12,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ...		6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit ...		4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ...		2,250
1,967 Lots se montant à		$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

AU PUBLIC.

Réduction dans le Prix de la Lumière.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Nlle-Orléans, 16 septembre 1886.

LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLÉANS préviennent les personnes à qui elle fournit du gaz, ainsi que toutes celles qui résident sur le parcours de ses tuyaux de distribution que, à partir du 1er octobre 1886, des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients. EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà sur leurs comptes mensuels, quand ceux-ci sont réglés avec promptitude.

Dépense—Un ct. par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalant à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte.

Escompte Additionnel:

Sur comptes mensuels de $	1 à 5.	5 pour cent	
Sur comptes mensuels de	5 à 15.	10 pour cent	
Sur comptes mensuels de	15 à 25.	15 pour cent	
Sur comptes mensuels de	25 au-dessus.	20 pour cent	

V. VALLOIS,
17 sept—3m Secrétaire.

La Grande Réouverture
—DU—
RESTAURANT LÉON,
Au No 93 rue St-Charles,

A eu lieu hier matin,

SAMEDI, 25 SEPTEMBRE 1886.

Cet établissement populaire et qui inspire la confiance à été entièrement remis à neuf et embelli, et a repris les affaires pour la saison, décidé à maintenir sa réputation déjà si bien établie et à conserver le bon vouloir de ses clients. Les amateurs de mets élégants seront satisfaits à des prix modérés comme d'habitude. On trouvera au premier un restaurant français régulier, et vis-à-vis le même menu et les mêmes prix.

Salon particulier aussi pour parties.

LÉON LAMOTHE, Propriétaire.
26 sept—1 mon

Confiserie de l'Hôtel de la Monnaie.

Cette confiserie, établie depuis nombre d'années et dont le propriétaire est

GEORGE TOGNONI,

a été transportée récemment de l'encoignure Esplanade et Decatur au No 343 rue Decatur, vis-à-vis la Monnaie, et faisant suite immédiatement à l'encoignure ci-dessus.
21 sept—au 24 oct

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous les rapports.
24 fév—1an

SIGNAUX D'INCENDIES.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Lettes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, coin du l'Avenue de la Louisiane et rue Tchoupitoulas.
4 Coin des rues Toledano et Magazin
5 Coin des rues Prytanée et Tchoupitoulas
6 Coin des rues Apolle et Amélia.
7 Coin des rues Apolle et Marengo
8 Coin des rues Camp et Fenchar
9 Coin des rues Peniston et Calliaé.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytan/
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Collide et Iona.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valen
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Seniat et Magazine.
26 Coin des rues Seniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Lovêa.
42 Coin des rues St-Charles et Lowline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	50

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'Edition publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Financier,

Une Liste des navires entrés et partis de chacune des quatre douanes américaines du port de Nlle-Orléans,

Une Liste des navires entrés dans le port de la Nlle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 - CHARTRES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. M. Asbury vs. Wm B. Sparrow.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 18,635—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 21 octobre 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:

Tous les droits titres et intérêts, réclamations que demande le défendant: l'Etat de la Louisiane, dans succession Kate Townsend décédée, comme héritier de la dite succession, étant ouverte et maintenant sous l'administration de la Paroisse d'Orléans et dans tous les meubles et immeubles dont dite succession se compose, retirés conformément à un jugement rendu dans les archives de la dite succession pour la somme de $901,888.15 et se composant ainsi qu'il suit du revenu net de la propriété personnelle comme suit:

Moulin de la chambre de la défunte de $[illegible] 40, meubles au local No. 40 rue Bienville, $[illegible] 20, comptant $2,624.15, bijoux $3,942.50, réclamation $232.75, et immeubles comme suit:

1° Un certain morceau de portion de terre portant les numéros municipaux 38 et 40 rue Bienville, située dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville des Communes, Bassin, Franklin et Gasquet, mesurant 42 pieds 8 pouces et 1/2 lignes de front à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes et s'étendant à la rue Franklin et jusqu'à la ligne parallèle à cette rue, 42 pieds 8 pouces, étant les lots de terre désignés par les lettres B et C, sur un plan de J. A. Duflesne, géomètre, dressé, mesuré par ledit J. Duflesne, en date du 1er septembre 1840, et enregistré au bureau de l'Enregistreur des hypothèques, en date du 3 Magnier, ancien notaire, le 22 juillet 1870, estimé pour $10 (cinq cents) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Aussi une deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ancienne ville de Lafayette, formant les lots 1 et 2 sur un plan de P. Fazende, arpenteur, en date du 24 mai 1841, et formant les lots de terre désignés par les lettres B et C, sur un plan de J. A. Duflesne, géomètre, dressé, mesuré par ledit Duflesne, en date du 1er septembre 1840, et enregistré au bureau de l'Enregistreur des hypothèques, en date du 3 Magnier, ancien notaire, le 22 juillet 1870, estimé pour $10 (cinq cents) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Aussi une deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant les lots 1 et 2 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 1er juillet 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 900.

4° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 1 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

5° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 2 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

6° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 3 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

7° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 4 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

8° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 5 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

9° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 6 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

10° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 7 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

11° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 8 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

12° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 9 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

13° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 10 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

14° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 11 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

15° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 12 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

Tous les meubles et effets mobiliers dépendant de la succession qui se trouvent au local No. 40 rue Bienville, savoir: 1° Un certain morceau de portion de terre portant les numéros municipaux 38 et 40 rue Bienville, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville des Communes, Bassin, Franklin et Gasquet, mesurant 42 pieds 8 pouces et 1/2 lignes de front à la rue Bienville sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes et s'étendant à la rue Franklin et jusqu'à la ligne parallèle à cette rue, 42 pieds 8 pouces, étant les lots de terre désignés par les lettres B et C, sur un plan de J. A. Duflesne, géomètre, dressé, mesuré par ledit Duflesne, en date du 1er septembre 1840, et enregistré au bureau de l'Enregistreur des hypothèques, en date du 3 Magnier, ancien notaire, le 22 juillet 1870, estimé pour $10 (cinq cents) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Aussi une deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Lafayette, formant les lots 1 et 2 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 mai 1841, et formant les lots de terre désignés par les lettres B et C, sur un plan de J. A. Duflesne, géomètre, dressé, mesuré par ledit J. Duflesne, en date du 1er septembre 1840, et enregistré au bureau de l'Enregistreur des hypothèques, en date du 3 Magnier, ancien notaire, le 22 juillet 1870, estimé pour $10 (cinq cents) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 1 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

4° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 2 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

5° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 3 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

6° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 4 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

7° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 5 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

8° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 6 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

9° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 7 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

10° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 8 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

11° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 9 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

12° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 10 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

13° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 11 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

14° Aussi qu'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Jefferson, formant le lot 12 sur un plan fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 24 janvier 1841, mesurant 21 pieds 4 pouces de front à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, estimé à $[illegible] 800.

Ensemble une maison double en verte en ardoises avant six chambres galerie vitrée et deux cabinets. Une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises ayant quatre chambres en rez-de-chaussée et deux chambres à coucher à l'étage, deux étages en bois, et deux bâtisses arrière pour deux citernes, puits, lieux d'aisance dos bâtisses, etc.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Achat de vente rendez-vous chez Valleré notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des adjudicataires.

7 sept—7,11,18,26—3,9 oct

Succession consolidée de Mathilde Jouvain, épouse décédée d'Emile Mabert, Louise Mabert, Eugénie Beauregard et Alcide Beauregard.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 16 octobre 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 août 1886,

Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'île bordée par les rues St-Ann, Burgundy, Conti et Rampart, formant lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois mesurant 4 pièces, cuisine double avec galerie derrière, deux citernes, lieux d'aisance, puits, etc.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente passé devant Rob. J. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 sept—4,11,18,25 oct 2 9.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Robert Carey & Co vs Healy & Co, composée de J. J. Healy et H. P. Healy, associés ensemble et in solido

PREMIER COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS No 11,774. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans je vendrai, à l'enchère publique, aux plus offrants et dernier enchérisseur, entre les rues Carondelet et Baronne, LE MARDI, 5 octobre 1886 à midi, la propriété suivante décrite comme appartenant à

1° Une certaine propriété située dans le deuxième district de cette ville dans l'ancienne terre par les rues Tonnelle, Toulouse et Pierre et Royale, comprenant six lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, désignés par la lettre A de la subdivision y mentionnée d'après un plan des livres de minute du géomètre Mme Marie Louise de Marigny veuve de F. de Livaudais, dressé par A. D. Hebert, en date le six décembre du mois et an susmentionné, déposé dans le bureau de notaire Mazoué soussigné et mesurant environ quarante pieds de front sur une profondeur de 150 pieds environ, et dans les bureaux de notaire Mazoué susdit et ledit lot de terre mesurant environ quarante pieds de face à la rue Pierre sur une profondeur de 150 pieds environ, et ledit l